

Grève féministe

du 8 mars 2021

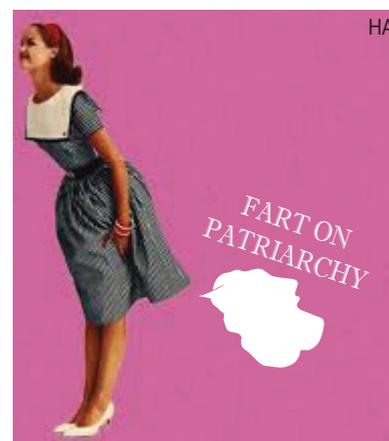


Poursuivons la lutte !

Malgré les envolées lyriques de Macron le monde d'après ressemble à celui d'avant ... en pire.

La crise sanitaire et économique sert de prétexte au capital pour imposer au monde une thérapie de choc. L'ensemble du monde du travail sera pénalisé, mais les femmes, à l'image de ce qui s'est passé après la crise de 2008 risquent de payer un tribut encore plus lourd tant d'un point de vue professionnel que personnel avec une recrudescence des violences domestiques.

Il est temps de tirer les leçons de la crise sanitaire et exiger notamment la revalorisation des métiers à prédominance féminine qui ont été en première ligne et d'investir dans l'économie de soins pour renforcer le bien être des populations.



TÉLÉTRAVAIL ET TRAVAIL À DISTANCE :

Non, on ne peut pas garder ses enfants tout en télétravaillant ! Mis en place sans encadrement, le télétravail a exacerbé les inégalités entre les femmes et les hommes. Les études montrent que les femmes sont moins bien équipées et installées...et cumulent le télétravail avec les tâches domestiques et la garde des enfants.

- 👉 L'arrêt maladie pour enfant malade ou cas contact doit être accessible aussi aux salarié-e-s en télétravail !
- 👉 Le télétravail doit être encadré, pour garantir notamment la prise en charge des frais, le respect des horaires de travail, le droit à la déconnexion et des critères objectifs et transparents pour l'accès et la réversibilité du télétravail.

VIOLENCES ET SEXISME AU TRAVAIL : STOP !

Ouvrières, employées ou cadres, nous sommes toutes confrontées au sexisme et aux violences dans notre travail qui ont pour conséquence de remettre en cause notre professionnalisme, de nous assigner à une position d'infériorité, à des tâches subalternes. Trop souvent, c'est la victime qui est sanctionnée, déplacée ou licenciée, pas l'agresseur.





En 2019, la CGT avec la Confédération Syndicale Internationale, a gagné l'adoption de la première loi mondiale contre les violences et le harcèlement dans le monde du travail, la 190^{ème} convention de l'Organisation Internationale du Travail. Pour qu'elle s'applique, il faut qu'elle soit ratifiée par la France et qu'elle s'accompagne de la mise en place de nouveaux droits :

- 👉 Sanction pour toutes les entreprises qui n'ont pas de plan de prévention ni de dispositif interne de signalement (comme ce que la CGT a obtenu à TF1) ;
- 👉 Formation de tous les RH, managers, représentant·e-s du personnel, et sensibilisation de tous les salarié·e-s (à l'image de ce que la CGT a obtenu à la Tour Eiffel ou à la Caisse Nationale d'Allocation Familiale) ;
- 👉 Protection des victimes, y compris de violences conjugales : interdiction de licenciement, droits à absences rémunérées, à mobilité géographique ou fonctionnelle choisie.

VIOLENCES DOMESTIQUES :

Le confinement a accru les violences domestiques une hausse de plus de 30 % de signalements a été constatée.

Rappelons qu'avant la crise, une femme décède sous les coups de son partenaire ou ex partenaire tous les 3 jours.

219 000 femmes déclarent subir des violences physiques et ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel mari, concubin, pacsé ou compagnon.

GROSSESSES NON DÉSIRÉES :

Le confinement a montré combien le droit à l'IVG était fragile avec des milliers de femmes qui du fait de la fermeture des centres IVG et du confinement ont été empêchées d'avorter dans les délais légaux.

En « période normale » ces délais sont déjà trop courts bien loin des 22 semaines des Pays-Bas , mais en période de confinement c'est une catastrophe.

Il convient donc immédiatement d'exiger un allongement des délais légaux et une augmentation du nombre de centre IVG sur l'ensemble du territoire, pour garantir l'effectivité du droit fondamental des femmes à disposer de leur corps.

DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FP) :

La fonction publique est fortement féminisée avec plus de 62 % de femmes. Les inégalités salariales sont de 19 %. Les femmes touchent en moyenne 30 % de primes en moins.

82 % des temps partiels et 96 % des congés parentaux concernent les femmes.

Les femmes sont plus touchées par la précarité: 67 % des contractuels sont des femmes et 10 % des postes les moins rémunérés concernent à 70 % les femmes.

La lutte contre la précarité et le développement de l'emploi public perenne sont des enjeux pour l'égalité.

Plafond de verre , « soupçon de maternité », stéréotypes sexistes, violence et harcèlement sexuel au travail pèsent également fortement sur les carrières des femmes.

Ces écarts sont encore plus creusés au moment de la retraite.

Par ailleurs le gel du point d'indice et l'absence de revalorisations des carrières dans la fonction publique, qui touche un emploi fortement féminisé sont de fait des choix politiques qui creusent les inégalités entre les femmes et les hommes.



La mise en place de la loi de transformation publique, outil de casse de la FP et des services publics ne fait qu'aggraver les inégalités :

- 👉 plan de départ volontaire,
- 👉 précarité, individualisation des rémunérations,
- 👉 réduction des instances représentatives (CAP) du personnel.

Le développement de la FP est pourtant un fort levier d'égalité pour toutes et tous, les missions publiques sont essentielles tout au long de la vie.

Notre combat pour les services publics et les emplois c'est aussi celui pour une société féministe qui favorise l'émancipation des femmes, l'égalité professionnelle et qui lutte activement contre les violences sexistes et sexuelles.



Pour mettre fin aux écarts de salaires et de retraites, il faut revaloriser les métiers à prédominance féminine, reconnaître nos qualifications, la technicité de notre travail, nos responsabilités et la pénibilité de nos métiers... et appliquer la loi, qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale !

Rassemblons-nous toutes et tous autour de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes :

👉 **RASSEMBLEMENT LE DIMANCHE 7 MARS**
de 13 heures à 17 heures place de la République ;

👉 **MANIFESTATION LE LUNDI 8 MARS,**
départ à 13 heures de Port Royal pour rejoindre République.

« Partout dans le monde, les femmes se mobilisent et de plus en plus d'hommes refusent d'être enfermés dans des rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.

Le 8 mars, syndicats et associations féministes appellent à une grève féministe pour exiger l'égalité, au travail comme dans la vie ».



BULLETIN D'ADHÉSION

PAS DE CONQUÊTES

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Grade : Échelon : Quotité travail :

TEMPS COMPLET ou TEMPS PARTIEL : %

◀ ADRESSE D'ENVOI DE LA PRESSE

ADRESSE :

ADRESSE :

N° : type / voie :

Code postal/Cedex Localité de destination ou libellé cedex :

Tél. :

Mail professionnel :

Mail personnel :

◀ ABONNEMENTS PRESSE CONFÉDÉRALE

OPTIONS (journal des cadres et techniciens) - gratuit pour les A et A+

Date :/...../.....

Signature :



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES
LA CGT À LE VÔTRE

